

## LIGNE DE TRESORERIE

### DELEGATION AU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES ET AU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES

**Clermont Communauté** souscrit annuellement une ligne de trésorerie permettant à la collectivité de financer ses besoins ponctuels de liquidités : le financement des dépenses courantes de fonctionnement ou le préfinancement de travaux d'investissement dans l'attente du recours à l'emprunt.

Lors du Conseil Communautaire du 14 Décembre 2007, la ligne de trésorerie a été renouvelée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 aux conditions suivantes :

- 10 millions d'euros avec *BNP PARIBAS* (marge 0.07%)
- 10 millions d'euros avec la *SOCIETE GENERALE* (marge 0.14%)

Le suivi de la trésorerie impliquant une réactivité immédiate – qui peut être quotidienne – pour disposer des crédits au plus tôt et ne pas bloquer les paiements, le Directeur Général des Services et le Directeur Général Adjoint des Services de Clermont Communauté avaient été *autorisés à signer*, dans le cadre de la convention et en tant que de besoin, les demandes de versements pour ouverture de crédits ainsi que les remboursements, et les arbitrages de taux. Afin d'assurer la continuité des services dans les meilleures conditions, je vous demande de bien vouloir renouveler ces autorisations de signatures.

Vous voudrez bien m'indiquer si cette proposition reçoit votre accord.

## DELIBERATION

**LES PROPOSITIONS DE MONSIEUR LE PRESIDENT, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A LA MAJORITE ET CONVERTIES EN DELIBERATION.**

**POUR AMPLIATION CERTIFIEE CONFORME.**

**LE PRESIDENT,**